



Communiqué FSU72 à propos des bracelets collégiens



Après des annonces inquiétantes en juin, à propos de bracelets connectés fournis à 30 000 collégiens sarthois dans le cadre d'une expérimentation visant leur bien être physique, mental, et social, le Conseil Départemental de la Sarthe semble faire marche arrière en cette rentrée. Il faut dire que de multiples expressions d'inquiétude, de contestation, se sont exprimées. En cette rentrée, ce ne sont plus toutes et tous les élèves mais d'abord celles et ceux de sept puis quatre collèges expérimentaux. La distribution n'est plus prévue pour septembre, mais reportée (décembre)... Et la CNIL est enfin consultée. Tout irait donc pour le mieux.

Pourtant, la décision de lancer ce type d'expérimentation semble révéler une propension techno-solutionniste sans distance du Conseil Départemental de la Sarthe. Comment ne pas voir le changement d'échelle qui s'opère quand un outil, proposé par le commerce, qui peut répondre à des attentes d'individus, change de statut en étant promu par la puissance publique auprès de la jeunesse d'un département ? Le premier effet produit est celui d'une légitimation et d'une crédibilisation de ces bracelets et des effets que la communication commerciale leur attribue. Le second, encore plus problématique, est celui d'une incitation forte, proche de l'imposition quand l'institution scolaire, avec son poids et son importance, est associée à la démarche, voire la soutient.

La FSU72 interroge fortement le projet tel qu'il apparaît. La démarche du Conseil Départemental introduit un nouvel usage institutionnel et pédagogique qui semble trop peu préparé. A-t-on envisagé les dérives les plus évidentes :

Sécurité numérique :

Certes les données ne sont pas automatiquement prélevées. Elles sont anonymes sur la montre. Mais l'élève peut les introduire librement sur une application (« Tous en forme »), ou une autre. Or ces systèmes sont faits pour être très incitatifs à fournir les données, et les enfants sont particulièrement vulnérables à ces démarches. Car ces données ne prennent sens que si un algorithme les ordonne et leur fait dire des progrès, des courbes, des interprétations, des conseils qui tout en étant totalement standardisés semblent adaptés à chacun.e. Fournir aux élèves de tels bracelets c'est les plonger dans cette tentation consommatoire, dans encore plus de temps passé sur les écrans. Certes ce bracelet n'est que Bluetooth. Il ne trace pas. Mais les données qu'il contient, communiquées à un smartphone, restent des enjeux commerciaux sur lesquels l'institution qui promeut l'objet ne peut fournir aucune garantie sérieuse de protection pour les mineur·es concerné·es.

Séparation vie privée, vie sociale :

Ce bracelet, même s'il n'est pas dans le cadre précis de ce projet un outil de contrôle social, crée une habitude à une ingénierie numérique et sociale pour le moins discutable. Or, à l'initiative du département et avec le soutien de l'Éducation Nationale, le dispositif « offert » vise à suivre l'élève physiquement H24, jusqu'à son sommeil. C'est un précédent et aucun débat public n'est venu cerner l'intérêt et les limites d'un tel projet. D'ailleurs, dans une note de 2019, la CNIL alertait déjà les familles face aux problèmes que peuvent générer les montres connectées auprès des enfants/adolescent·es.

Stigmatisation :

La non obligation de le porter a son corollaire : on place l'ensemble des élèves de cette classe d'âge devant l'injonction de porter ou de ne pas porter l'objet. Décision bien difficile qui engage chaque élève, sous le regard des autres, à prendre décision, à ce moment particulièrement sensible de l'adolescence. Comment penser que l'adolescent·e sans bracelet, obèse, ou simplement un peu rebondi·e ne s'entendra pas dire qu'il·elle est responsable de son état, qu'il·elle refuse le progrès, l'effort, le challenge ? Comment penser que celle ou celui qui porte le bracelet ne sera pas taxé·e de « cobaye » par un·e autre élève ayant fait le choix de ne pas le porter ?

Pédagogie

Chaque éducateur·trice qui souhaite inciter un ou une élève en rupture avec l'activité physique à pratiquer plus et mieux sait pertinemment que le challenge (même gagner des points contre soi-même comme le permettrait ce bracelet), a fortiori s'il met — de façon organisée ou pas via des enseignant·es — en émulation ou compétition les individus entre eux·elles par partage des performances, est un facteur de découragement. Changer un rapport à l'activité physique, c'est changer un rapport au corps, au désir, au plaisir, à l'effort physique, au temps et à l'espace. C'est un objectif complexe, long et patient, sans garantie. Cela suppose avant tout un accompagnement humain attentif, sans jugement, rassurant. Attirer la jeunesse par des gadgets électroniques, c'est méprendre les collégiennes et collégiens sur la nature des apprentissages qui les attendent.

Au-delà de ces dérives anticipables, la FSU72 questionne vivement la dépense décidée (plusieurs centaines de milliers d'euros) sans qu'il soit possible de trouver quelconque trace d'une délibération du Conseil Départemental sur pareil sujet. Qu'il s'agisse d'un « cadeau » de l'entreprise Xintao productrice du bracelet, de goodies offerts par le label « terre de jeu 2024 », ou d'une dépense publique, il s'agit d'un montant qui interroge au regard des besoins des collègues en dispositifs d'aération des salles de classe toujours inexistantes.

La FSU ne peut que mettre cela en relation avec le manque d'infirmier·ère-s, de professeur·e-s d'éducation physique, d'assistant·es d'éducation, avec les effectifs trop importants des classes qui distendent les liens, affaiblissent la relation.

Certes l'intention initiale serait d'améliorer la santé des élèves. Pour la FSU, cet enjeu est essentiel, et il convient de le faire progresser considérablement, mais il ne peut être dissocié de celui de la construction d'une autonomie à la santé, dans un rapport à soi et aux autres.

Pour notre fédération, ce qui doit augmenter pour aller vers cet objectif, ce sont les conditions du lien humain, de la relation au sein des établissements scolaires. Accumuler les indicateurs de température corporelle, de fonction cardiaque et de sommeil, individu par individu, c'est au mieux inefficace dans cette perspective. Cela valide et inscrit dans l'esprit des élèves des habitudes et représentations sur la santé, les données personnelles, le rapport à l'école qui méritent la plus grande prudence. La santé doit rester un facteur d'émancipation et non de conditionnement. À vouloir surveiller pour protéger, ce sont les conditions d'une société liberticide que l'on risque de créer.